

Questions adressées aux quatre candidats aux Elections municipales de Crozon en mars 2020

Suite à l'assemblée générale du 7 février 2020

Adresse mail de L'association : « Crozon Littoral Environnement » : [crozonlittoral@gmail.com](mailto:crozonlittoral@gmail.com)

Président Gilbert Le Boulc'h 14 rue Amiral Linois 29160 Crozon Tel 02 98 26 18 09

Adresse mail du président : [giletnikou@orange.fr](mailto:giletnikou@orange.fr)

Vice-présidente : Marie-Françoise Kermarrec 11 rue de Pors Aor 29160 Crozon Tel 02 98 26 20 52

Adresse mail de la vice-présidente : [mflkb@wanadoo.fr](mailto:mflkb@wanadoo.fr)

1 – Les permis de construire sur Crozon (avec raccordement au tout-à-l'égout) ont été refusés par le Préfet. Les canalisations pour conduire les eaux usées jusqu'à la station d'épuration de Losmarc'h sont détériorées. Que comptez-vous faire pour changer la situation ? Quel budget ? Quel planning ?

Nous pensons qu'il faut auditer dans un très court terme le contrat avec la SAUR et mettre notre prestataire devant ses responsabilités si l'entreprise n'a pas honoré ses obligations. Nous constatons que le budget annuel 2020 consacré à l'assainissement et la réfection nécessaire des réseaux n'est pas à la hauteur de l'enjeu (il baisse d'1.6 Millions en 2019 à 700.00 mille euros) alors que la commune est toujours mise en demeure par la Préfecture et dans l'interdiction de raccorder. La situation s'est un peu améliorée quand la commune a rajouté un bassin tampon et parce qu'elle chemise et change les tuyaux depuis plusieurs mois maintenant. A moyen terme, nous préparons la prise de compétence par la Communauté de Communes en 2026 et étudions la reprise en régie de la gestion de l'Eau.

2 – Le désensablement des plages (Postolonnec, Le Portzic, Morgat). Que comptez-vous faire pour que nos plages retrouvent leur aspect d'antan ou du moins s'améliorent ? Avec les maires précédents il y a eu différents projets. Quels sont les vôtres pour les plages de notre station balnéaire qui n'est plus digne de ce nom ?

3- Quels projets pour résoudre les problèmes d'ensablement du port de Morgat ?

Il convient de hiérarchiser les problèmes et de les traiter. De la remise en eaux du Loch qui doit être étudiée, à la construction d'un nouveau port de plaisance comme le préconisent certains (avec un projet à 25 millions), il y a quelques étapes. Impossible de se lancer aujourd'hui dans une solution couteuse, sans avoir **la garantie** que le projet retenu apporte des solutions à l'érosion du sable sur les plages de la Baie et à l'ensablement du port. Autre contrainte, les inondations qui deviendront de plus en plus fréquentes à cause du dérèglement climatique. Autre problème à régler et qui est relié à votre première question, c'est le mélange des eaux usées et eaux de pluies sur Morgat qui apporte une pollution sur Morgat.

1/ l'assainissement à Morgat et une gestion écologique du Loch

2/ Analyse de l'érosion des cotes (travail avec le Parc marin, les chercheurs de l'IUEM, le PNRA, le Département, la mairie et la com com...) pour évaluer la relation de cause à effet entre la digue (incriminée par les anciens et acteurs du port) et les mouvements d'érosion constatés dans toute la baie de Douarnenez et pas seulement au Portzic et à Morgat)

3/ recherche et tests en bassins d'une solution technique (étude des solutions précédemment proposées)

4/ Définition d'un projet de port prenant en compte les différents acteurs et usages > travail de concertation

5/ dimensionnement et chiffrage puis décision.

4 – La protection du littoral (la falaise du Portzic, les dunes). Le mur du Portzic a été fait en plusieurs tranches, avec différents maires. Il serait nécessaire de le prolonger jusqu'à la falaise de Rulianec. La falaise s'effondre de plus en plus, là où il n'y a pas de mur ; et il y a une route et des propriétés au dessus. De nombreux touristes se placent en pied de falaise chaque été et cela est très dangereux. La plage du Portzic est une plage familiale, abritée et proche de Crozon et des habitations. Comptez-vous prolonger le mur du Portzic ?

Nous interrogerons la Région Bretagne qui travaille sur l'érosion des falaises notamment en Presqu'île de Crozon pour qu'elle nous apporte un avis sur la nécessité de prolonger le mur. La plage du Portzic est signalée pour sa dangerosité sous les falaises. Peut être que les équipes mobilisées sur la gestion des espaces naturels sensibles et la police municipale pourraient faire de la prévention puis faire respecter les interdictions afin que les consignes soient réellement appliquées et les risques pris par les plagistes minimisés.

5 - Pour l'environnement, il serait souhaitable de développer les pistes cyclables sur Crozon. Quels sont vos projets en ce sens ?

Le plan cyclable de la Communauté de Communes est écrit et a été accompagné par le PNRA ; Les premiers travaux ont commencé. Pour autant, comme il n'est pas toujours faisable ni même souhaitable de transformer des routes départementales en cyclables, nous souhaitons réhabiliter les anciens chemins de charrette et travailler avec les habitants sur des « itinéraires bis », ou des routes partagées et prioritaires aux vélos (exemples à Landerneau) plus propices à la marche et au vélo. Il faut également renforcer les parkings vélos inexistantes aujourd'hui.

Le déploiement du vélo électrique, le développement de navettes reliant les villes de la presqu'île et les villages de Crozon, l'aide apportée pour professionnaliser Octopouce devraient limiter le nombre de voitures sur les routes et donc permettre de faire du vélo en sécurité ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Sensibiliser les automobilistes à leur vitesse excessive semble également nécessaire.

6 – Que comptez-vous faire pour mieux contrôler le camping sauvage et le stationnement des camping-cars sur des lieux interdits ?

De la prévention / étudier la possibilité de déployer des aires de camping car payants et retirés des sites naturels (campings spécifiques). Et des amendes aux contrevenants.

7 – Les poubelles à déchets marins ont été demandées par Crozon Littoral Environnement pendant des années. Elles ont été refusées. Un essai avec deux poubelles (une à Kerdreux et l'autre à Kersiguéno) a été réalisé il y a deux ans. L'an passé le Parc marin d'Iroise a proposé à la Mairie d'installer sur tout son domaine d'intervention, des bacs à marée. La commune en a accepté huit. Ce n'est pas suffisant et elles ne sont pas vidées régulièrement. Notre association demandait que ces bacs à marée soient placés à proximité des parkings ; là où les promeneurs reviennent à leurs véhicules. Cela a toujours été refusé sous prétexte que des gens indisciplinés pourraient y déposer leurs poubelles personnelles. Quel sera votre politique à ce sujet ?

Nous sommes pour les bacs à marée et pour un relevage régulier des bacs à Marée par la Communauté de Communes.

Nous sommes aussi pour que les visiteurs puissent avoir accès à des poubelles, ce afin d'éviter les dépôts intempestifs dans la nature. IL nous semble qu'un système de carte permettant l'accès aux poubelles, disponible chez tous les commerçants et dans les offices du tourisme permettrait de réduire les dépôts au pied des piles.

Une forte communication sur ce dispositif, l'aménagement des sites, le fait d'y installer des toilettes sèches devrait améliorer la situation environnementale des plages, des sites naturels et au pied des piles de poubelles qui recueillent les poubelles de celles et ceux qui veulent bien faire mais ne peuvent pas !

8 – Les inondations de Morgat sont récurrentes. Les zones humides de Penfrat ont été construites. La zone humide de Toul-an Trez près du lavoir Saint Pierre a obtenu un permis de construire pour maisons et commerce. On parle de la montée des eaux et on continue à construire dans des zones interdites. Quelle va être votre politique pour protéger Morgat des inondations ?

Repenser Morgat sur le long terme (remise en eaux du Loch). **NE PLUS CONSTRUIRE EN ZONE HUMIDE ET INONDABLE.** Ne plus artificialiser les terres et revégétaliser partout là ou cela est possible.

A court terme, sous l'ancienne église aurait pu être creusé un bassin tampon.. Mais cela n'a pas été le choix de la Mairie.

IL faut aujourd'hui faire de la prévention et adapter les commerces aux inondations qui seront à l'avenir plus fréquentes jusqu'à Penfrat qui est en zone submersible et sera inondée à l'échelle des 90 ans...

9 – Autres problèmes d'environnement : les mégots qui vont directement à la mer et les éboueurs qui ne ramassent pas les poubelles renversées par le vent.

Un partenariat avec l'Entreprise MEGOT (Brest qui récupère les mégots pour en faire de la ouate de cellulose). Une action artistique pour sensibiliser (voir les créations sur les plaques d'égouts « yeux de Landerneau » « l'océan commence ici ») qui indiquent aux fumeurs indécents que les mégots jetés dans la rue finissent dans l'océan > Des cendriers financés par la mairie voir avec les commerçants pour des cendriers devant les commerces > et sensibilisation sur les plages + offices du tourisme > les cendriers de poche.

L'éducation, la responsabilisation et en dernier lieu l'amende.

Ces questions nous arrivent régulièrement par courriel, voire par courrier, ou nous sont posées lors des nettoyages de plage que nous organisons une dizaine de fois par an.

Les adhérents souhaitent une réponse écrite des différents candidats, adressée au président et/ou à la vice-présidente.